

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE D'AUVERGNE
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ONDAINE



18^{ème} Rallye National du VAL D'ANCE

25 et 26 Septembre 2020

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2020

National (coefficient 3)

Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
Challenge A.S.A. ONDAINE

REGLEMENT

**A.S.A. ONDAINE - MAIRIE
43210 BAS en BASSET**

Tél / Fax : 04.77.51.27.80

Tel : 07 67 96 64 46

Site : <http://www.asaondaine.com>

Email : contact@asaondaine.com

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le règlement standard, et les conditions d'organisation communes des Rallyes (Réglementation Standard FFSA 2020).

PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du Règlement	Dès réception du visa FFSA
- Ouverture des Engagements	le lendemain de la réception du visa FFSA
- Clôture des Engagements	Mardi 15 Septembre 2020
- Date et Heures des reconnaissances	les 19 et 20 Septembre 2020 de 9h00 à 18h00 et le Vendredi 25 Septembre 2020 de 09h00 à 17h00
- Parution et Distribution du Road Book	les 19 et 20 Septembre 2020 de 9h00 à 18h00 et le Vendredi 25 Septembre 2020 de 09h00 à 17h00 Bar PMU LE PETIT NICE, 8 bd de la Sablière, Bas en Basset
- Vérifications Administratives	Vendredi 25 Septembre de 16h00 à 20h45 (précises) Lieu : GARAGE SATRE Beauzac
- Vérifications Techniques	Vendredi 25 Septembre de 16h15 à 21h00 (précises) Lieu : GARAGE SATRE Beauzac
- Heure de Mise en place du Parc de Départ	Vendredi 25 Septembre à 16h00 Lieu : Place des droits de l'homme, Bas En Basset
- 1° Réunion du Collège des Commissaires	Vendredi 25 Septembre 2020 à 20h00 – Mairie Bas en Basset
- Publication des équipages admis au départ	Vendredi 25 Septembre 2020 à 22h30-Parc de départ - Podium
- Publication des heures et ordres de départ	Vendredi 25 Septembre 2020 à 22h30-Parc de départ - Podium
- Départ du Rallye	Samedi 26 Septembre 2020 à 08h25 pour le 1 ^{er} Moderne Pour information: le 1 ^{er} VHC – Départ à 08h00
- Affichage horaire départ de la 2 ^{ème} section	Samedi 26 Septembre 2020 à 13h40 (si le timing le permet) Pour information: pour les VHC à 13h00
- Arrivée du Rallye	26 Septembre 2020 à partir de 19h46 pour le 1 ^{er} Moderne Pour information: - le 1 ^{er} VHC à 19h21
- Vérifications Finales	Samedi 26 Septembre 2020 à Beauzac GARAGE SATRE Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC
- Publication des Résultats du Rallye	Au Parc Arrivée, au plus tard 30 minutes après l'entrée en Parc Fermé du dernier concurrent
- Remise des Prix	Samedi 26 Septembre 2020 à l'issue de l'épreuve sur le PODIUM Place des Droits de l'Homme à Bas en Basset

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ONDAINE organise les **25 et 26 Septembre 2020** en tant qu'organisateur administratif et technique le :

18^{ème} RALLYE NATIONAL du VAL D'ANCE

avec le concours des Municipalités de **BAS EN BASSET, TIRANGES, RETOURNAC, BEAUZAC**
et des localités traversées

**Le présent règlement a été enregistré par
la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne n° N20/20 du 16 juin 2020
et par la FFSA sous le permis d'organiser n° 329 du 01 juillet 2020**

Dans une démarche de développement durable, le présent règlement, la liste des concurrents engagés, la liste numérotée, les horaires de convocation et les divers renseignements concernant les équipages ne seront pas envoyés par courrier mais paraîtrons sur le site internet de l'ASA : www.asaondaine.com

Comité d'Organisation ASA ONDAINE

Pascal PERONNET (Président), Joëlle TEYSSIER (Trésorière), Serge LEQUERTIER (Secrétaire) et les Membres Matthieu MACCOLINI, Evelyne LAPALUS, Christophe CHAPIGNAC, Jean Paul CLOT, André LAPALUS, Nadia MARQUET

Organisateur Administratif : **ASA ONDAINE Mairie 43210 BAS en BASSET**

Secrétariat du Rallye :

De la parution du règlement et jusqu'au 24 Septembre 2020 :

ASA ONDAINE – BP135 – 42704 FIRMINY Cedex

Tél : 04 77 51 27 80

Tel : 07 67 96 64 46

www.asaondaine.com contact@asaondaine.com

Les 25 et 26 Septembre 2020

A.S.A. ONDAINE - Mairie – 43210 BAS en BASSET Tel : 07 67 96 64 46

Organisateur technique

Organisateur Technique: **Pascal PERONNET ASA ONDAINE Mairie 43210 BAS en BASSET**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre I er des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1. – Officiels du rallye :

Collège des Commissaires Sportifs

Président :	Armand AGOSTINHO	Lic	12775
Membres :	Joëlle ALLEMAND	Lic	16382
Membres :	Nicole FOREST	Lic	1882

Directeur de Course	Daniel BERTHON	Lic	1621
Directeurs de Course Adjoints	Louis René VERLINE	Lic	21427
Directeurs de Course Adjoints	Evelyne LAPALUS	Lic	220303
Directeurs de Course Adjoints	Albert HURARD	Lic	1057

Directeurs de Course Adjoint Tricolore	Maurice BESSE	Lic	2926
Directeurs de Course délégués aux E.S.1	Jean Luc DESHAYES	Lic	61305
Directeurs de Course Inter Tiranges	François BUISSON	Lic	162483
Directeurs de Course délégués aux E.S.3	Christophe ARSAC	Lic	3591
Directeurs de Course délégués aux E.S.2	Pascal MAGNE	Lic	43098
Médecin	Docteur RIGAUDIERE	Lic	56475

Commissaire Technique Responsable	Gérard JOUVHOMME	Lic	51582
--	------------------	-----	-------

Commissaires Technique	Dominique MONNIER	Lic	55260
Commissaires Technique	Hervé CANTAT	Lic	207953
Commissaires Technique	Emeric PASCAL	Lic	37568
Commissaires Technique Stagiaire	Bertrand MURAT	Lic	309041

Juges de Faits	Louis Jean VILLARD	Lic	12774
	Bernard COUZON	Lic	163872

Relations avec les Concurrents	Georges BEAL	Lic	2910
	Yvette CECILLON	Lic	11374
Relations avec la presse	Serge LEQUERTIER	Lic	118035
Responsable des temps Informatique - Classement	Annie PISTON	Lic	3790
	LC CHRONO		
Nombre de poste de commissaires	32		
Nombre de commissaires	68		
Nombre d'ambulance (conforme à l'article 2 de la réglementation médicale)	5		

Tableau officiel d'affichage :

BAS EN BASSET Panneau d'affichage sous le chapiteau à côté du PODIUM)
du : 25/09/20 à 16 h 00 au 26/09/20 fin du rallye

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye National du Val d'Ance compte pour :

- **La Coupe de France des Rallyes 2020 (national coef 3)**
- **Le Challenge 2020 de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne.**
- **Le Challenge 2020 de l'A.S.A. ONDAINE.**

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés pourront consulter exclusivement sur le site internet de l'ASA :

www.asaondaine.com

leurs engagements, et leurs heures de convocation pour les vérifications qui auront lieu
le 25 Septembre 2020 au

**GARAGE SATRE
ZA PIROLLES
43590 BEAUZAC**

de 16h00 à 20h45 (précises) **Vérifications administratives**
et de 16h15 à 21h00 (précises) **Vérifications techniques**

Il est rappelé aux concurrents que le **jour et l'horaire de convocation fixés par l'organisation** sont à **RESPECTER IMPERATIVEMENT** pour le bon fonctionnement du rallye.

En cas de non respect, des pénalités financières pour retard seront appliquées (cf article FFSA Prescriptions générales Article V : Vérifications).

Les éventuelles vérifications finales seront effectuées le 26 Septembre 2020 :

Garage SATRE - BEAUZAC
Taux Horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 18^{ème} Rallye National du VAL d'ANCE, **doit adresser OBLIGATOIREMENT au secrétariat du Rallye** (le cachet de la poste faisant foi) **la demande d'engagement ci-jointe DUMENT COMPLETEE** accompagnée des droits d'engagements.

Avant le **MARDI 15 Septembre 2020 minuit**, à l'adresse suivante :

**ASA ONDAINE
BP 135 -- 42704 FIRMINY Cedex**

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à 140 maximum.

nombre pouvant évoluer en fonction du nombre total d'engagé limité à 150 voitures pour les 2 rallyes.

3.1.1.1 - Concurrents admis :

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

3.1.11.1P.– Les droits d'engagement sont ainsi fixés :

- a - Avec la publicité facultative des organisateurs : 490 €**
- b - Sans la publicité facultative des organisateurs : 980 €**

Pour les Equipages 100% ASA ONDAINE les droits d'Engagement sont fixés à **460 €**

Pour les Equipages 50% ASA ONDAINE les droits d'Engagement sont fixés à **475 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant **des droits d'engagement COMPLETEMENT remplie.**

Remboursement des droits d'engagement

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement aurait été refusé
- au cas où le rallye n'aurait pas lieu

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par courriel à cette adresse : **contact@asaondaine.com**

La retenue sera :

- **de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye**
- **de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.**

3.3.2 –Ordre de départ :

Selon la réglementation Standard des Rallyes 2020

pour la 1^{ère} Section

Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes :

A8W, R5, R4 FIA, A7S, RGT/FRGT, GT10, A7K, A8, R4, R3, RC4, N4, F214, A6K, R2, A7, N3, F213, GT9, A6, A5K, A5, RC5, R2J, R1, N2, F212, N2 Série, N1, F211.

Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans les divers championnats, coupes ou trophées.

Pour la 2^{ème} section et suivantes,
le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire (hors pénalités) après la 1^{ère} ES
Affichage des horaires et ordre de départ Samedi 26 Septembre 2020 à 13h40
(sous réserve que le timing le permette).
(Pour information: Affichage Samedi 26 Septembre 2020 à 13h00 pour les VHC)

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

4.3P. Assistance :

L'assistance sera autorisée **UNIQUEMENT** dans le périmètre du grand terrain équipé de barrières
Route du Camping, accès à droite avant le Camping.

4.3.2

La vitesse des voitures dans le parc d'assistance ne peut dépasser 30 km/h, sous peine
d'une pénalité appliquée par les Commissaires Sportifs.

4.3.2.1

Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance, une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc concurrent, les Concurrents sont **RESPONSABLES** de leurs assistances .
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures
- En outre il est précisé que le piquetage est interdit
- Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée.

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P Identification des voitures

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

5.2P

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont :

Seront communiquées ultérieurement par additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

6.1P. DESCRIPTION

Le 18^{ème} Rallye National du VAL d'ANCE représente un parcours de **218,525** kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections, il comporte 9 Epreuves Spéciales d'une longueur de **109.200** kms.

Les Epreuves Spéciales sont :

ES :	1 - 5 - 8	LE VERT - TIRANGES - CHARREES	20,800	x	3 =	62.400	Kms
ES :	2 - 6 - 9	SARLANGES - BEAUZAC	5.800	x	3 =	17.400	Kms
ES :	3 - 4 - 7	BAS - ST HILAIRE	9,800	x	3 =	29,400	Kms

**L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « Itinéraire » du présent règlement,
Rappel noté sur les documents, Itinéraire, Roadbook, Carnet de Bord :
POINTAGE, Final Arrivée, en AVANCE NON AUTORISE**

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P. Les reconnaissances seront limitées à 3 jours

(19/09/2020 et 20/09/2020 de 9h00 à 18h00, et 25/09/2020 de 09h00 à 17h00)

avec un maximum de 3 passages au total. Des contrôles seront effectués pour le respect des jours de reconnaissances et le nombre de passages. **Obligation est faite d'apposer sur le pare brise l'autocollant fourni par l'organisateur au départ de l'ES 1 et de présenter le road book a ce moment là**

Le Road-Book est à retirer impérativement au Bar PMU LE PETIT NICE, 8 bd de la Sablière, Bas en Basset,

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaires	chasuble fluo orange avec fonction
Chefs de Poste	chasuble fluo orange avec fonction
Relations Concurrents	chasuble rouge avec fonction

La couleur des chasubles doit être en adéquation avec les RTS.

Conforme au règlement particulier du Rallye National support

7.5.17.3 Les Dépanneuses de l'organisation peuvent être missionnées par le Directeur de Course dans le seul but de libérer la route si nécessaire

L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, celui-ci restant à la charge des concurrents. Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la Direction de Course seront pris en charge par l'organisateur.

ARTICLE 8 P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 9 P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les Prix et Coupes suivants seront distribués :

	+ 100 partants	de 80 à 100 Partants
Classement Scratch	Prix	Prix
Premier	570 €	490 €
Deuxième	400 €	330 €
Troisième	290 €	250 €
Quatrième	150 €	

Classement Groupe (x 5)	Si + de 3 partants
Premier	220 €
Deuxième	170 €
Troisième	120 €

Classement Classes (x 23)	de 1 à 4 partants	de 5 à 10 partants	de 11 à 15 partants	+ de 15 partants
Premier	240 €	350 €	400 €	490 €
Deuxième		180 €	200 €	280 €
Troisième			100 €	200 €
Quatrième				100 €
Cinquième				

Classement Féminin	Prix
1 ^{ère} Féminine	300 €

Pour l'édition 2020, un challenge propulsion est proposé, tous groupes et classes confondus :

1^{er} des propulsions : 300 € 2^o: 200 € 3^o: 100 €

Les classes A8W et A8, A7K, A7S et A7, A6K et A6, A5K et A5, R2 et R2J, RGT et GT10 sont confondus.

SEULS LES PRIX SONT CUMULABLES

Chaque équipage classé recevra une coupe

Une ou plusieurs coupes seront offertes à un ou plusieurs commissaires par tirage au sort.

Les coupes non récupérées le samedi 26 Septembre 2020 lors de la remise des prix, resteront acquises à l'organisateur.

Les chèques seront envoyés aux Equipages primés dans la semaine suivant le rallye, aucun classement ne sera distribué ou envoyé. Ils seront disponibles sur le site de l'ASA ONDAINE : www.asaondaine.com

La Remise des Prix se déroulera le samedi 26 Septembre 2020 à l'issue du rallye :

**PODIUM D'ARRIVEE
Place des Droits de l'Homme
43210 - BAS EN BASSET**

L'A.S.A. ONDAINE

REMERCIE

Les autorités civiles et militaires, Mesdames et Messieurs les maires, ainsi que les habitants des communes traversées qui ont eu la gentillesse d'autoriser le passage du :

18^{ème} Rallye National du VAL D'ANCE

Pour les remercier et pour préserver leur tranquillité et leur sécurité, nous vous demandons la plus grande prudence lors des reconnaissances sur routes ouvertes vous obligeant à respecter scrupuleusement le code de la route.

Les jours de reconnaissances sont :

Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre 2020 de 09 h 00 à 18 h 00

Vendredi 25 Septembre 2020 de 09 h 00 à 17 h 00

Tout autre journée est formellement interdite.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme

L'avenir des rallyes dépend principalement du comportement des ses acteurs avant, pendant et après.

**Le Comité d'Organisation
ASA ONDAINE**

